

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	15	Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-deux, le douze octobre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 5 octobre 2022 s'est réuni en mairie en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE / LORANS / NERZIC / FOURNIER / MORICE / IMBOURG / REGUER / SEMENCE / HUET / PLAIS / ZEGAN / BEUX / NOYAT / HURIEZ

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs POTELUNE / LAFOND / JANSONNIE / MORIN

ONT DONNE POUVOIR :

Mr POTELUNE à Mme MESTRE  
Mme LAFOND à Mme IMBOURG  
Mr JANSONNIE à Mr BEUX

A été nommée secrétaire : Mme HUET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20221012-2022\_10\_87d-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation Publié sur le site internet de la collectivité le 15.10.2022

XXXXXXXXXX

## Objet : Tarifs de location de la Salle de la Mairie

**Sur proposition de Mr le Maire, les membres du Conseil Municipal fixent comme suit les tarifs de location de la salle de réunion de la mairie, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022.**

La salle sera gratuite pour les associations Henrichemontaises et structures d'Henrichemont.  
La salle sera payante pour les structures extérieures à la commune.

Tarifs demi-journée ou réunion du soir	
Personnes extérieures à la commune	30.00€
Forfait EDF (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	20.00€

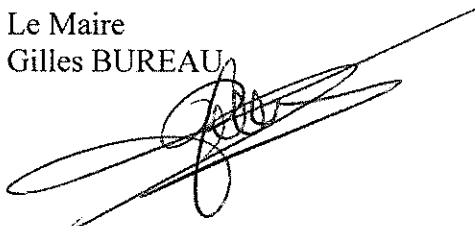
Tarif journée	
Personnes extérieures à la commune	60.00€
Forfait EDF (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	40.00€

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette tarification.

Voté à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le Maire  
Gilles BUREAU



La secrétaire  
Sandrine HUET

